

Pré requis

- Salarié en CDI justifiant de 5 ans d'expérience dont au moins 1 an dans la même entreprise
- Salarié en CDD justifiant de 24 mois d'expérience dans les 5 dernières années dont 4 dans les 12 derniers mois

Programme/Durée

- Entretien d'information et **demande de prise en charge du bilan auprès de l'OPCA et/ou de l'employeur**
- 16 à 24 h d'entretiens individuels, à raison d'une rencontre par semaine
- Synthèse écrite et suivi à 6 mois

Contenus

Objectifs

Concevoir et planifier un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation

- Confirmer l'engagement dans la démarche
- Analyser les motivations et les intérêts professionnels et personnels
- Identifier les compétences, aptitudes professionnelles et personnelles
- Evaluer les connaissances générales
- Déterminer les pistes professionnelles
- Définir un plan d'actions
- Rédiger et remettre au salarié la synthèse du bilan

Etapas

- 3 phases jalonnent le bilan de compétences :
 - Phase Préliminaire : Analyse du besoin (engagement), Présentation de la démarche et des objectifs
 - Phase d'Investigation (analyse) : Bilan personnel et professionnel, Aptitudes, intérêts, motivations et Confrontation du (des) projet(s) face aux réalités du marché du travail
 - Phase Conclusion (Synthèse) : Formalisation d'un projet et d'un plan d'actions

Evaluation

- Questionnaire de satisfaction
- Suivi à 6 mois

Lieu de formation

- Langres
- Chaumont
- Saint-Dizier

Contacts

- Siège Social ☎ 03.25.87.02.51